journalistes ont formé un syndicat parallèle et ont commencé à mettre sur pied des publications indépendantes.

À l'heure actuelle, il y a certaines publications « relativement indépendantes » en Indonésie, ainsi que des « poches de résistance » dans les médias « centristes » et progouvernementaux. Les six stations de télévision du pays appartiennent à des parents ou à des amis proches du président de la République. Une politique de libéralisation des ondes permet la diffusion des émissions de réseaux étrangers tels que CNN, la BBC, ABN, ABC et STAR. Cependant, les droits d'exploitation appartiennent aussi dans tous ces cas à des parents ou amis du président.

Le gouvernement indonésien a appliqué jusqu'à maintenant une politique rigoureuse de séparation des questions de commerce et de droits de la personne. Dans la pratique, cependant, le public a de plus en plus accès aux multimédias et de plus en plus de contacts avec les étrangers et l'Occident. Mais le pouvoir politique reste concentré dans la personne du président de la République, et on peut craindre une période d'instabilité quand se posera la question de sa succession.

M. Frank Koller, Comité canadien pour la protection des journalistes

M. Koller a d'abord rappelé qu'il y a plusieurs façons de raconter une histoire. Les Occidentaux préfèrent souvent ce que les Asiatiques considéreraient comme la méthode la plus directe, alors que ceux-ci préfèrent parfois des méthodes moins directes. Il a poursuivi en dressant la liste des abus de pouvoir commis contre les journalistes en 1996, déclarant que les moyens de répression de la presse les plus communs sont la violence, la fiscalité et les lois contre la diffamation. À l'heure actuelle, a-t-il ajouté, il y a 16 journalistes en prison. Il a énuméré trois groupes vers lesquels orienter les efforts d'appui à la liberté des médias à l'étranger :

1) les journalistes de première ligne,

2) les organisations nationales,

3) les organisations internationales.

M. Koller a donné comme exemples des organisations internationales le Committee for the Protection of Journalists, le Comité canadien pour la protection des journalistes et la Fédération internationale des journalistes. Il a ensuite décrit l'IFEX (Réseau international pour la liberté d'expression), un réseau du CCPJ qui remplit la fonction de « bureau d'échange d'information » et réunit 26 organisations, dont plus de la moitié dans les pays du Sud. L'IFEX informe ses membres des atteintes à la liberté de la presse par courrier électronique et soulève les questions de la liberté et de l'importance des médias dans le discours civique.